

INFORMATION POUR LA FINALE DU 3^{ème} DIVISION DES GRANGES

Suite à la participation de 17 équipes

L'équipe qui avait eu 1 office a joué contre l'une des 2 autres

Ci-dessous répartition des points :

Equipe gagnante : 2 points de participation, 1 point par partie gagnée (3), 0,5 point pour 1 office, 3 points de bonus, total : 8,5 points

Equipe finaliste : 2 points de participation, 1 point par partie gagnée (3), 2 points de bonus, total : 7

Equipe office : 2 points de participation : 1 point par partie gagnée (3), 0,5 pour l'office, 3 points de bonus, total : 8,5

Le responsable des concours qualificatifs

Alain DELICHERE